

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00207 Numéro SIREN : 325 599 579 Nom ou dénomination : A. B. L. INFORMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt 5679

COMPTES ANNUELS

ABL INFORMATIQUE

1 RUE RENE FRAN CART

51100 REIMS

Exercice du 01/12/2020 au 30/11/2021



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/11/2021 12		Exercice N-1 30/11/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)			
	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	172 600.00	172 600.00	
	Fonds commercial (1)	61 656.23	44 550.19	17 106.04
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage	72 259.17	15 215.13	57 044.04
	Autres immobilisations corporelles	204 844.68	117 700.67	87 144.01
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations	188 000.03		188 000.03
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	22 815.00		22 815.00
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	33 710.00		33 710.00
Total II		755 885.11	350 065.99	405 819.12
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	56 647.22		56 647.22
	Avances et acomptes versés sur commandes	585.00		585.00
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	463 898.67	59 331.37	404 567.30
	Autres créances	511 883.18		511 883.18
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	374 917.82		374 917.82
	Charges constatées d'avance (3)	14 989.63		14 989.63
	Total III	1 422 921.52	59 331.37	1 363 590.15
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 178 806.63	409 397.36	1 769 409.27

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

13 720.41

33 710.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/11/2021 12	Exercice N-1 30/11/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000.00	40 000.00
	Réserves		
	Réserve légale	4 000.00	4 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	508 120.84	424 235.10
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	458 464.33	533 885.74
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées	4 695.00	
	Total I	1 015 280.17	1 002 120.84
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	89 023.31	90 612.56
	Total III	89 023.31	90 612.56
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	21 007.86	
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	21 884.04	112 856.83
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	38 703.72	40 952.02
	Dettes d'exploitation		
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 715.20	339 382.73
	Dettes fiscales et sociales	215 487.99	245 796.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	25 573.41	17 671.34
	Produits constatés d'avance (1)	168 733.57	186 874.43
	Total IV	665 105.79	943 533.50
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 769 409.27	2 036 266.90

(1) Dont à moins d'un an

605 394.00

943 533.50

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 4
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	4
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	5
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Dépréciation des créances	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
Ventilation de l'effectif moyen	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/12/2020 au 30/11/2021

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2021 ont été établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires, en particulier au règlement de l'ANC.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives, sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Evènement majeurs

- Il convient de préciser que la société est entrée à compter du 1/12/2017 dans le groupe fiscal formé par la société mère ABL HOLDING.
- Nous notons que la société a pris en compte, sous la forme de provision, la garantie offerte aux clients sur l'année à venir et non couverte par des recettes. La provision correspondante représente 89 023 euros au 30 novembre

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 2 à 3 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels

ANNEXE

Exercice du 01/12/2020 au 30/11/2021

de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèse actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.48% - Turnover : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 1.5%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- é 2012-2014 H/F en France métropolitaine

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	234 256		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 356		62 903
Installations générales agencements aménagements divers	34 768		
Matériel de transport	63 124		44 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 895		1 068
TOTAL	169 143		108 961
Autres participations	188 000		
Autres titres immobilisés	22 815		
Prêts, autres immobilisations financières	33 710		
TOTAL	244 525		
TOTAL GENERAL	647 924		108 961

ANNEXE

Exercice du 01/12/2020 au 30/11/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			234 256	234 256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			72 259	72 259
Installations générales agencements aménagements divers			34 768	34 768
Matériel de transport		1 000	107 114	107 114
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			62 963	62 963
TOTAL		1 000	277 104	277 104
Autres participations			188 000	188 000
Autres titres immobilisés			22 815	22 815
Prêts, autres immobilisations financières			33 710	33 710
TOTAL			244 525	244 525
TOTAL GENERAL		1 000	755 885	755 885

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	172 600			172 600
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 119	6 096		15 215
Installations générales agencements aménagements divers	11 013	5 258		16 271
Matériel de transport	43 359	11 175	1 000	53 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 871	13 025		47 896
TOTAL	98 361	35 554	1 000	132 916
TOTAL GENERAL	270 961	35 554	1 000	305 516

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	6 096				
Instal. générales agenc. aménag. divers	5 258				
Matériel de transport	11 175				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 025				
TOTAL	35 554				
TOTAL GENERAL	35 554				

ANNEXE

Exercice du 01/12/2020 au 30/11/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	90 613		1 589		89 023
TOTAL	90 613		1 589		89 023

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	44 550				44 550
Sur comptes clients	59 331				59 331
TOTAL	103 882				103 882
TOTAL GENERAL	194 494		1 589		192 905
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 589		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	33 710	33 710	
Clients douteux ou litigieux	65 805	65 805	
Autres créances clients	398 094	398 094	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 696	24 696	
Groupe et associés	357 138	357 138	
Débiteurs divers	130 049	130 049	
Charges constatées d'avance	14 990	14 990	
TOTAL	1 024 481	1 024 481	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21 008	-0	21 008	
Emprunts et dettes financières divers	21 884	21 884		
Fournisseurs et comptes rattachés	173 715	173 715		
Personnel et comptes rattachés	42 468	42 468		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 554	41 554		
Taxe sur la valeur ajoutée	114 365	114 365		
Autres impôts taxes et assimilés	17 102	17 102		
Autres dettes	25 573	25 573		
Produits constatés d'avance	168 734	168 734		
TOTAL	626 402	605 394	21 008	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	24 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 992			

ANNEXE

Exercice du 01/12/2020 au 30/11/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres composant le capital	16.0000	2 500			2 500

Capital social de 40 000 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16.00 euros

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 460
Autres créances	90 793
Total	109 253

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 152
Dettes fiscales et sociales	72 187
Autres dettes	18 955
Total	141 294

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 990
Total	14 990
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	168 734
Total	168 734

ANNEXE

Exercice du 01/12/2020 au 30/11/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	335 362
Prestations de services	2 284 575
Total	2 619 937

Répartition par secteur géographique	Montant
France	2 611 468
Hors France	8 469
Total	2 619 937

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	4
Total	9

Engagement de retraite :

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités

assimilées: 33 759 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/12/2020 au 30/11/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				127 963	127 963
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				76 927	76 927
- dotations de l'exercice				31 992	31 992
Total				108 919	108 919
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				90 263	90 263
- exercice				24 696	24 696
Total				114 959	114 959
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				13 760	13 760
Total				13 760	13 760
Montant en charge sur l'exercice				24 696	24 696

ABL INFORMATIQUE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 €
Siège social : 1 Rue René Francart
51100 REIMS
R.C.S REIMS 325 599 579

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 25 mai, à quatorze heures.

La société « CORE DEVELOPPEMENT » associée unique, représentée par Monsieur Edouard CORNU, représentant légal de ladite société, et Présidente de la **SASU ABL INFORMATIQUE** au capital de 40.000 €, divisé en 2.500 actions de 16 € chacune, fait les déclarations suivantes en vue de l'établissement du procès-verbal de l'associée unique devant statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le **30 novembre 2021**,
- Approbation desdits comptes et conventions, quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le président dépose à l'assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 30 novembre 2021.
- le texte des résolutions proposées.

L'associée unique a pris les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après présentation des comptes de l'exercice clos le **30 novembre 2021**, approuve ces comptes, tels qu'ils ont été présentés et se soldant par un bénéfice de 458 464.33 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés (art 39.4 du CGI) s'élevant à 5 249 euros et l'impôt correspondant s'élevant à 1 391 euros



DEUXIEME DECISION

L'associée unique et président décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice 458 464.33 € de la façon suivante :

La somme de450 000 €

A titre de dividendes à l'associée unique

Soit 180 € par action

Et le solde, soit la somme de8 464.33 €

En totalité au compte « autres réserves », créateur, qui,

Après affectation, sera créateur à hauteur de 516 584.08 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social en mai 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice social clos le 30 novembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 450 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique rappelle qu'il a été procédé aux distributions de bénéfices ci-dessous, au cours des trois derniers exercices :

- 2019/2020 : 450 000 €

- 2018/2019 : 450 000 €

- 2017/2018 : 450 000 €

TROISIEME DECISION

L'associé unique et président prend acte des conventions suivantes qui ont été conclues par lui durant l'exercice écoulé :

- Prise en charge du personnel technicien à hauteur de 272 398.78 € d'ABL Infosoft à ABL informatique,
- Facturation d'un loyer de 12 560 € et de charges locatives de 2 136 € d'ABL Informatique à ABL Infosoft,
- Prise en charge des frais de personnel commerciaux – animation et mandat social à hauteur de 401 516.55 € de CORE DEVELOPPEMENT à ABL Informatique,
- Prise en compte des rétrocessions de contrats de location à hauteur de 49 017.75 € d'AB Lease à ABL informatique

QUATRIEME DECISION

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quatorze heures cinquante.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé, après lecture par l'associée unique.

La S.A.S CORE DEVELOPPEMENT
Représentée par M Edouard CORNU